



Mon agent KYC par Conformitee : quand la conformité devient un avantage

« Sans standardisation, on subit les demandes. Avec un cadre commun, on peut enfin les challenger. »

Jean-Christophe Sautereau –
Directeur Trésorerie, Financement et Assurance du groupe SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot, De Fursac)

 SMCP

sandro · maje · claudie pierlot · fursac

Acteur du luxe contemporain, SMCP possède un portefeuille de 4 marques fortes : Sandro, Maje, Claudie Pierlot et De Fursac, et opère via une organisation internationale dense, combinant distribution physique, e-commerce et partenariats locaux. Cette envergure mondiale s'accompagne d'une organisation complexe, combinant multiplicité d'entités juridiques et relations bancaires multi-pays, avec un réseau dense d'établissements en

France et à l'international pour soutenir ses opérations quotidiennes. Dans ce contexte, la gestion du KYC devient un enjeu stratégique majeur. Les contraintes réglementaires, conjuguées à la multiplicité des exigences bancaires, entraînent une charge opérationnelle constante. Le défi ne réside pas dans la production des documents, mais dans leur répétition, leur mise à jour et leur diffusion à grande échelle.

BÉNÉFICES CLÉS

- Temps consacré au KYC considérablement réduit grâce à la couverture de toute la place bancaire française en un seul accès
- Une mise à jour KYC annuelle bouclée en moins d'un quart d'heure
- Homogénéité garantie des déclarations réglementaires sur l'ensemble des entités du groupe
- Mise à jour automatique des documents publics (Kbis, etc.) sans intervention manuelle
- Alertes automatiques sur l'échéance des documents
- Support client réactif de Conformitee pour les opérations de duplication multi-entités

LES LIMITES DU KYC MANUEL

Avant l'adoption d'une plateforme dédiée, SMCP avait déjà engagé une démarche de rationalisation, visant à réduire la variabilité des demandes en standardisant documents et réponses. Cette approche reposait sur la création de formats internes indépendants des banques, avec l'objectif de les imposer aux partenaires. Si elle permettait de limiter une partie de la complexité, elle restait chronophage et fragile : multiplication des formulaires, risques d'erreurs déclaratives entre entités (questionnaires FATCA, statuts, bénéficiaires effectifs), absence de standardisation à l'échelle du groupe, tâches répétitives et duplication constante d'informations, difficulté à maintenir les documents à jour, et complexité accrue à l'international, non couverte par cette approche. Le processus demeurait donc largement manuel, dépendant du contexte et des rapports de force avec chaque établissement, et exigeait un investissement humain considérable pour assurer la conformité.

L'arrivée de myConformitee marque un véritable changement de paradigme pour SMCP. Présentée à SMCP par Crédit Agricole, puis Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels et Bpifrance, la plateforme a immédiatement impressionné par la proximité et la réactivité de son service client. **La plateforme centralise et standardise les échanges avec les banques françaises, devenant un point de convergence au sein de l'écosystème bancaire du groupe.** Déjà adoptée par la quasi-totalité des grandes banques partenaires de SMCP, elle réduit la charge opérationnelle, sécurise la conformité et transforme un processus autrefois répétitif et risqué en un flux maîtrisé et transparent. Désormais, SMCP utilise un canal unique et un standard partagé, simplifiant la gestion quotidienne de ses obligations KYC grâce à cet outil gratuit financé par les banques.

LES CLÉS D'UNE ADOPTION RÉUSSIE

La sérénité opérationnelle que procure myConformitee n'est pas automatique : elle se construit sur des fondations organisationnelles solides. Le premier prérequis est structurel : la direction trésorerie doit disposer des délégations nécessaires pour représenter les entités et signer les documents. Sans cette capacité, la centralisation perd en efficacité. À cela s'ajoute une discipline documentaire rigoureuse, fondée sur l'anticipation des échéances et la mise à jour régulière des informations. Enfin, la capacité à standardiser en interne constitue un prérequis indispensable pour tirer pleinement parti de la plateforme. C'est précisément parce que SMCP avait déjà engagé cette démarche en amont que l'adoption de myConformitee a produit des résultats aussi rapides.



« Avec myConformitee, mon agent KYC travaille pour moi. »

Jean-Christophe Sautereau -
Directeur Trésorerie, Financement et
Assurance du groupe SMCP

ET DEMAIN, VERS UN KYC AUGMENTÉ ?

Si la transformation est déjà significative, des perspectives d'évolution émergent. L'intégration de capacités d'automatisation avancées, notamment via l'Intelligence Artificielle, pourrait permettre d'aller plus loin : détection d'incohérences, pré-remplissage des données, contrôle automatisé de la fiabilité des informations. Cette évolution ouvrirait la voie à un agent KYC encore plus autonome, capable d'assister proactivement les équipes trésorerie dans le pilotage de leurs obligations réglementaires.

Aujourd'hui, myConformitee est pleinement intégré aux processus de trésorerie du groupe. Le KYC n'est plus une simple contrainte administrative, mais un processus piloté et sécurisé. Si la complexité demeure, elle est désormais maîtrisable, offrant à la trésorerie un véritable levier d'efficacité et de fiabilité dans la gestion KYC multi-bancaire.



ADRESSE

Le Britannia, Allée B
20 bd Eugène Deruelle 69003 Lyon

TÉLÉPHONE

+ 33 4 65 84 05 06

EMAIL

contact@conformitee.fr

SITE INTERNET

www.conformitee.fr

